

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est donné qu'à sa séance ordinaire du 21 juin 2021, le conseil municipal doit statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante, conformément au règlement RCM-60D-2015 :

| Emplacement | Usage conditionnel |
|---|--|
| Lot 1 523 080 2365-2385, chemin Saint-François | Autoriser l'usage conditionnel 5811 « Restaurant et lieu où l'on sert des repas ». |

Conformément aux directives émises par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec la COVID-19, et à moins d'avis contraire, la séance du conseil se tiendra à 20 h à huis clos et en webdiffusion en direct. Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le conseil en transmettant un courriel à greffe@ville.dorval.qc.ca au plus tard le 21 juin 2021, à 16 h.

DONNÉ À DORVAL, QUÉBEC, ce 26 mai 2021.

Me Chantale Bilodeau
Greffière